

**LVMH : MISE A DISPOSITION
DU DOCUMENT DE REFERENCE 2017**

Paris, 23 mars 2018

LVMH Moët Hennessy Louis Vuitton annonce la mise à disposition de son document de référence 2017 dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur.

Ce document a été déposé le 22 mars 2018 auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous le numéro D.18-0166. Il peut être consulté dans la rubrique Documentation du site Internet de la Société (www.lvmh.fr).

Le document de référence inclut notamment :

- le rapport financier annuel ;
- le rapport du Conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise ;
- les informations relatives aux honoraires des Commissaires aux Comptes ;
- le descriptif du programme de rachat d'actions.